



**Les Cahiers d'Outre-Mer**

Revue de géographie de Bordeaux

245 | 2009

Coup d'œil sur les Mascareignes

---

## Bel-Ombre (Maurice) : un village sucrier à l'ère du tourisme intégré

Jean-Michel Jauze

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/com/5545>

DOI : 10.4000/com.5545

ISSN : 1961-8603

### Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2009

Pagination : 129-134

ISBN : 978-2-86781-544-7

ISSN : 0373-5834

### Référence électronique

Jean-Michel Jauze, « Bel-Ombre (Maurice) : un village sucrier à l'ère du tourisme intégré », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 245 | 2009, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/com/5545> ; DOI : 10.4000/com.5545

---

# Bel-Ombre (Maurice) : un village sucrier à l'ère du tourisme intégré

Jean-Michel JAUZE<sup>1</sup>

« Région qui est longtemps restée en marge du développement, située à quinze minutes du Morne, Bel-Ombre sera bientôt une passerelle entre la petite île Maurice et le grand monde. » (Nancoo, 2007, p. 56).

Ce point de vue journalistique résume bien la situation de ce petit village sucrier, oublié du développement, dans le sud de l'île, qui voit soudain son destin bouleversé par de nouvelles orientations économiques le propulsant sur le devant de la scène internationale.

## I – De la canne au tourisme de luxe

Avec ses 2 500 habitants, à l'écart de la dorsale de circulation Mahébourg – Port Louis – Grand Baie, loin des grands pôles industriels et du tourisme de masse, le petit village de Bel-Ombre ne doit son existence qu'à la canne à sucre. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, Simon Rémirac et Claude de La Roche du Ronzet y lancent la culture sucrière sur une concession de 2 200 arpents. Une première usine y est construite en 1802. Le botaniste Charles Telfair, qui reprend la propriété en 1816, impulse le développement, en introduisant des moyens modernes de culture et de transformation de la canne. Après avoir changé plusieurs fois de mains (*Bel-Ombre Sugar Estate* : 1833 ; Compagnie Sucrière de Bel-Ombre : 1810), l'établissement sucrier est finalement racheté en 1997 par le groupe Espitalier-Noël. Le domaine s'est agrandi au fil du temps et couvre à présent 9 320 arpents<sup>2</sup>, de Rivière-des-Galets à l'est du village, à Case Noyale dans le sud-ouest. Vers l'intérieur, il s'étend jusqu'aux hauteurs de Chamarel. La canne y reste l'activité principale, complétée par un peu de café, du palmiste, des œufs, du charbon de bois et un élevage de cerfs.

La société, les mentalités, l'organisation spatiale, les paysages, ont été modelés par deux siècles et demi d'activité sucrière. Toutes les composantes

---

1. Professeur de Géographie – CREGUR, Université de la Réunion ; mél. : jean-michel.jauze@univ-reunion.fr

2. 1 arpent équivaut à environ 0,4222 ha (soit 4 222 m<sup>2</sup>).

de la plantation coloniale y sont rassemblées : de vastes parcelles géométriques s'étendant de la mer jusqu'aux premières pentes des montagnes du Sud-Ouest ; l'usine occupe le centre de la propriété, la demeure du maître (le château de Bel-Ombre), bien située sur une colline, a une vue embrassant l'ensemble du domaine ; le village de Bel-Ombre, dans son écrin de champs de canne, à proximité de l'usine, héberge la main-d'œuvre ouvrière et agricole (photo 1).

La fermeture de l'usine, en 1999, a bouleversé l'organisation sociale et économique du système. Bel-Ombre

« comme toutes les autres propriétés sucrières de Maurice, a été la mère nourricière du village et de la région pendant des décennies<sup>3</sup> ».

Les licenciements, départs à la retraite ou volontaires (*Voluntary Retirement Scheme*) ont diminué de moitié le nombre des employés de la compagnie, avec d'importantes répercussions sur la vie du village, notamment sur le petit commerce boutiquier qui a vu ses affaires périlcliter de façon alarmante. L'éloignement du village de zones d'activités industrielles et urbaines est soudainement devenu une contrainte, obligeant les habitants à parcourir de longues distances pour pouvoir se rendre à leur nouveau travail. La croissance moyenne annuelle de la population agglomérée qui était de 1,49 % entre 1990 et 2000 est tombée à 0,82 %.

Dans un tel contexte, le projet de développement touristique intégré initié par un partenariat entre la compagnie sucrière et l'État s'est présenté comme une véritable opportunité capable de secourir l'économie sucrière chancelante et de redynamiser l'espace. Celui-ci possède quelques atouts : une côte authentique préservée du tourisme de masse (la plage sauvage de Pariaka), des ressources naturelles (le Parc national des Gorges de Rivière-Noire, la forêt de bois indigène), des paysages magnifiques (Le Morne, les montagnes de Val-Riche, la route de Bassin-Blanc, les Terres des Sept Couleurs de Chamarel).

Le programme comprend la construction de cinq établissements hôteliers, d'un parcours de golf de dix-huit trous, d'un lotissement de luxe sous statut IRS (« Villas Valriche »), d'un complexe de chalets, de restaurants et d'un parcours d'écotourisme dans les montagnes. Il associe la compagnie sucrière de Bel-ombre à un certain nombre d'opérateurs mauriciens et étrangers : *Food and Allied Industries Ltd (FAIL)*, *Rogers*, Naïade, *Viaggi Del Ventaglia* pour le programme hôtelier ; *FAIL* et *Rogers* pour la construction du golf ; *Bhunjun and Sons*, *Mauritius Commercial Bank*, *State Investment Bank Company* et des financiers singapouriens pour l'édification d'un complexe de 120 villas sous licence IRS dont la gestion sera confiée à la société canadienne *Four Seasons*.

---

3. Propos de D. Thomas, *Public Relations Officer*, de la compagnie, recueillis par Nancoo, 2007.

Une partie de ce vaste chantier est déjà sortie de terre, notamment la route de déviation venant libérer l'espace côtier pour l'installation des hôtels et desservant le futur lotissement de luxe, le golf au pied du château de Bel-Ombre, quatre des cinq hôtels prévus : *le Telfair Golf & SPA Resort, Heritage, Tamassa, Movenpick*. Le cinquième, du groupe Sofitel, est en construction, et a débuté, début 2008, la première tranche des « Villas Valriche ».



**Photo 1. – Projet « Villas Valriche » : en haut à gauche, les villas de luxe ; au centre, le golf ; en bordure de mer, les hôtels ; au premier plan, la plantation sucrière et le village de Bel-Ombre.**

(Cliché maquette J.-M. Jauze, 2008)

À son terme, ce lotissement de luxe qui aura nécessité 3,5 milliards de roupies d'investissement, comptera 288 villas disposées en fer à cheval sur 106 ha de coteaux entourant le golf et descendant en pente douce vers l'océan (photo 1). Pour l'heure, on envisage la livraison des 130 villas de la première tranche au cours de l'année 2009. Leur concepteur a voulu tracer un trait d'union entre le passé sucrier du domaine et le présent, en mettant l'accent sur le « style plantation », souligné par le décor cannier, les ruines de l'usine, le château de Bel-Ombre, mais aussi par le cachet particulier de chaque villa dont les colonnes victoriennes rappellent celles des demeures coloniales d'autrefois. Chaque unité ouvre son espace de vie sur un panorama unique :

le propriétaire peut ainsi, grâce à une judicieuse utilisation de la topographie en amphithéâtre du site, profiter d'une vue exceptionnelle sur son jardin et sa piscine à débordement au premier plan, le golf au second, le lagon et l'immensité bleu océan en toile de fond. Pour pouvoir jouir de ce spectacle et profiter de la qualité de vie dans ce cadre magnifique, il faut cependant, en fonction des options proposées et des surfaces habitables (180 à 400 m<sup>2</sup>), déboursier la coquette somme de 900 000 et 1,7 million US \$.

## II – Entre espoirs et craintes : de profonds bouleversements

Les habitants de Bel-Ombre, avec lesquels nous avons eu l'occasion de nous entretenir lors de nos visites sur le terrain, fondent beaucoup d'espoirs sur ce vaste programme de développement touristique, en termes de création d'emplois, mais aussi d'amélioration de leurs conditions d'existence : infrastructures de circulation, de transport, école, dispensaire, centre de formation, commerces, réseaux de distribution d'eau, d'électricité, de téléphone, équipements de loisirs... Déjà, la nécessité de dévier la voie côtière afin de ne pas couper les hôtels de la mer a permis une amélioration du réseau routier. On envisage également l'aménagement et l'embellissement de la plage publique, la création d'un centre communautaire, d'un poste de police et d'équipements récréatifs, projets cofinancés par les promoteurs hôteliers à hauteur de 25 millions de roupies versés dans le *Tourism Fund*. Les villageois pourront également bénéficier du *Bel Ombre Foundation for Empowerment*, pour se former aux futurs métiers.

*« We have already chartered out a plan of action which rests upon for pillars of intervention, namely enhancing employability through training, promotion job and wealth creation by supporting small entrepreneurship, helping upgrade collective infrastructure for a better quality of life and actively promoting inclusion and social integration through initiatives geared towards bringing about paradigm shift among local community. »* (Poche, 2008, p. 4).

La Compagnie Sucrière s'est, par ailleurs, engagée sur un budget de 57,6 millions de roupies afin d'améliorer les infrastructures collectives.

Encouragés par l'essor des petits villages côtiers du Nord et de l'Ouest, touchés par le tourisme et le développement hôtelier (Grand Baie, Trou aux Biches, Flic en Flac, Tamarin, la Gulette...), les habitants sont enclins à accueillir favorablement ce type d'aménagement. Ainsi, les femmes de Bel-Ombre, réunies en association, souhaitent-elles être au courant des différents projets, y pressentant une formidable opportunité de développer des activités et des boutiques artisanales venant valoriser le savoir-faire local.

Mais ils restent également très lucides. Ainsi, sont-ils assez déçus par les premières embauches des hôtels qui, faute de qualifications requises, ne leur ont pas profité majoritairement. Par ailleurs, s'appuyant sur certains exemples, ils font état de leurs inquiétudes face à ce type de développement dont on ne maîtrise pas toujours tous les effets. Ils évoquent notamment les possibles impacts négatifs sur une population jeune, influençable, mal préparée à cette arrivée massive d'étrangers, prête à adopter de nouveaux modes de vie, de consommation, qui viendront changer les mentalités. Certaines mères de famille craignent que leurs filles ne deviennent « danseuses exotiques » dans les hôtels. S'appuyant sur le cas de Grand-Baie, « riviera » du tourisme de masse dans le Nord-Ouest, on parle d'argent facile, de prostitution, de drogue. On attire également l'attention sur la possible perte d'identité de la région dont la population risque d'être coupée à la fois de l'agriculture et de la mer. Avec le développement du tourisme et des loisirs, il sera, en effet, plus intéressant et nettement plus valorisant pour les jeunes de travailler dans ce nouveau secteur que dans celui de l'agriculture. Manquant de bras, cette dernière risque d'être en danger. Par ailleurs, le dragage du lagon afin de créer des zones de baignade et de sport nautique pourrait perturber l'écosystème marin se traduisant par une raréfaction des ressources côtières et la nécessité pour les pêcheurs d'aller de plus en plus au large pour pratiquer leur activité.

L'impact environnemental est aussi au centre des préoccupations. Dernier espace encore « sauvage » de l'île, comment Bel-Ombre réagira-t-il à cette urbanisation rapide et à cet afflux massif de personnes ? On parle certes d'éco-tourisme, développé par la société *MTTB-Mautourco*, avec la construction de douze chalets de luxe, de tables d'hôtes, d'un centre d'équitation, de circuits de VTT dans la forêt..., mais on comprend mal comment ce type d'activité et cette masse de personnes soudainement introduite dans un environnement naturel vierge pourraient participer à sa préservation. Les écologistes s'opposent donc farouchement à ce type de développement, arguant du « recul de l'espace naturel », de la « défiguration des paysages », de « l'illusion enchantée du développement ». Pour Philippe La Hausse, membre de la *Mauritius Marine Conservation Society* (MMCS) et de *Friends of the Environment* (FOE), à l'heure où les pays développés se penchent sur la délicate question de la préservation de l'environnement et que les îles voisines cherchent à valoriser leurs espaces naturels vierges, à l'instar des Seychelles avec Aldabra, de Madagascar qui possède au moins cinq sites considérés comme patrimoine mondial, de la Réunion avec son Parc National, Maurice n'hésite pas à dénaturer une des parties encore sauvages de son territoire ! Pour Gérard Le Maire, enfant de la région et vice-président du Mouvement Républicain (MR), avec le projet de Bel-Ombre, c'est tout le Sud sauvage qui se trouve menacé : « on est en train de pervertir un joyau » (Développement touristique intégré..., 2002, p. 5).



Quoi qu'il en soit, le processus est bien en marche. Bel-Ombre est un bel exemple des transformations qui affectent le territoire mauricien au travers de ses options de développement touristique (photo 2). Il résume aussi les espoirs et craintes de tous ces petits territoires ayant quelques potentialités naturelles et quelque authenticité, partagés entre leur désir de les conserver et celui de les faire partager, un peu comme si les deux étaient inconciliables.



**Photo 2. – Le vert de la canne est progressivement remplacé par celui des « greens ».**

(Cliché J.-M. Jauze, 2008)

## Bibliographie

- CAZES-DUVAT V. et PASKOFF R., 2004 – *Les littoraux des Mascareignes entre nature et aménagement*. Paris : Université de la Réunion/L'Harmattan, coll. « Milieux naturels et sociétés », 187 p.
- Développement touristique intégré : Bel-Ombre, entre terre et mer. *Le Week End*, 27 juillet 2002, p. 5.
- JAUZE J.-M., 2008 – *L'île Maurice face à ses nouveaux défis*. Paris : Université de la Réunion/L'Harmattan, 380 p.
- NANCOO H., 2007 – Tant qu'on rêve encore – Projet IRS – Bel-Ombre. *Le Défi Plus*, 7-13 juillet – 56.
- PEBARTHE H., 2003 – *Le tourisme, moteur du développement de la République de Maurice ?* Paris : Thèse de Géographie, Université de Paris IV – Sorbonne, 470 p.
- POCHE J.-M., 2008 – IRS, lancement des travaux de Villas Valriche. Propos de H. Espitalier-Noël. *Le Mauricien*, 19 février, p. 4.